

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Communiqué de presse n° 2010/492/LAC

Personnes à contacter : À Washington : Sergio Jellinek +1(202) 458-2841 sjellinek@worldbank.org Alejandro Cedeno +1(202) 415-4108 acedeno@worldbank.org

LA NORVÈGE ET L'AUSTRALIE REJOIGNENT LE FONDS DE RECONSTRUCTION D'HAÏTI

Une enveloppe de 30 millions de dollars approuvée pour le soutien à Haïti et le montant total des contributions évalué à 100 millions de dollars

WASHINGTON, 18 juin 2010 – Lors de sa première réunion, le Fonds de reconstruction d'Haïti a dégagé 30 millions de dollars pour aider le gouvernement haïtien à combler son déficit budgétaire et lui permettre ainsi d'assurer les services essentiels et fournir une aide sociale aux populations.

Les ressources provenant du Fonds viendront compléter une contribution additionnelle de la Banque mondiale sous forme de dons d'une valeur de 30 millions de dollars au titre de l'appui budgétaire. Le Fonds est un partenariat entre le gouvernement haïtien et la communauté internationale visant à financer les travaux de reconstruction suite au tremblement de terre dévastateur du 12 janvier. L'organe de direction du Fonds est présidé par le ministre haïtien des Finances et ses priorités sont définies par la Commission intérimaire pour la reconstruction d'Haïti.

Honorant les engagements qu'ils ont annoncés lors de la conférence internationale de New York qui s'est tenue le 31 mars 2010, les gouvernements australien en norvégien ont signé chacun un accord de contribution au Fonds de reconstruction d'Haïti (FRH) respectivement pour un montant de 10 millions de dollars australiens (8,64 millions de dollars) et de 200 millions de couronnes norvégiennes (31,2 millions de dollars). Les États-Unis ont annoncé quant à eux une contribution initiale de 30 millions de dollars. La signature de cet accord par la Norvège lui donne le droit de siéger au Comité de pilotage (CP) du Fonds, où il rejoindra le Brésil et Haïti. En conséquence, l'Envoyé spécial de la Norvège en Haïti, l'Ambassadeur Halvor Saetre, a participé à la première réunion du CP qui a eu lieu le 17 juin 2010 à Port-au-Prince.

« Nous espérons que le Fonds de reconstruction d'Haïti deviendra le principal outil de financement, qui permettra d'assurer un financement souple et coordonné du plan de redressement du gouvernement. Si le Fonds fonctionne bien, nous prévoyons de fournir un soutien additionnel plus tard au cours de cette année ou l'année prochaine », a déclaré **Halvor Sætre, l'Envoyé spécial de la Norvège en Haïti**.

L'accord administratif devant matérialiser la contribution de l'Australie a été signé le 10 juin 2010 par le directeur adjoint de l'AusAID, M. Blair Exell.

La réunion du CP faisait suite à la première réunion de la CIRH qui s'est tenue dans la matinée du 17 juin 2010, également en Haïti. Les coprésidents de la Commission, le Premier ministre Jean-Max Bellerive et l'Envoyé spécial des Nations unies, Bill Clinton, ont participé à la réunion du Comité de pilotage et ont fourni un compte-rendu des activités de la Commission et de la réunion du Conseil. Au cours de ces deux rencontres, les relations de travail étroites entre la CIRH et le Fonds ont été confirmées, notamment par le fait que le Secrétariat du Fonds est abrité par la Commission.

Le Comité de pilotage du Fonds est aujourd'hui pleinement opérationnel : son Manuel des opérations et son budget administratif ont été examinés et approuvés lors de la réunion de Port-au-Prince. Étaient également présents à la première réunion du CP, des représentants de haut niveau de pays comme la Colombie, le Canada, l'Arabie saoudite, les États-Unis, la France et l'Espagne. Tous ont manifesté leur désir de rejoindre le Fonds. Avec les contributions du Brésil, de la Norvège et de l'Australie, le montant total des ressources du Fonds est en passe d'atteindre la barre de 100 millions de dollars.

« Nous avons fait les premiers pas, mais il reste encore un long chemin à parcourir. La communauté internationale a promis 9,9 milliards de dollars pour la reconstruction et le Fonds peut fournir un instrument souple permettant d'utiliser une partie de ces fonds pour le redressement d'Haïti » à déclaré pour sa part **Josef Leitmann, le gestionnaire du Fonds**.

Le Fonds de reconstruction d'Haïti (FRH) a été créé pour appuyer le Plan d'action adopté par le gouvernement haïtien suite au tremblement de terre en vue de contribuer au redressement et au développement d'Haïti ainsi qu'aux initiatives connexes. À la demande du gouvernement haïtien, il a été demandé à l'Association internationale de développement (IDA) du Groupe de la Banque mondiale d'assurer le rôle de Fiduciaire et d'agent financier du Fonds. Le PNUD et la Banque interaméricaine de développement (BID) sont les entités partenaires. Il est prévu que le FRH financera la coopération technique (notamment le renforcement des capacités), des dons d'investissement et l'appui budgétaire.

Le FRH souhaite respecter et encourager le leadership du gouvernement, tout en s'appuyant sur les capacités existantes (et recruter du personnel lorsque celui-ci est disponible). Il tirera parti des atouts distinctifs des deux entités partenaires et des organismes d'exécution et entend promouvoir la coordination et l'harmonisation des interventions. Toutes les activités financées par le FRH contribueront à la mise en œuvre des quatre priorités énoncées par le gouvernement haïtien dans le Plan d'action : reconstruction territoriale, restauration des bases de l'économie, renforcement des institutions et développement social et culturel.

###

Pour de plus amples renseignement sur le Fonds de reconstruction d'Haïti (FRH), prière de visiter le site web du Fonds, à l'adresse :

http://www.haitireconstructionfund.org/hrf/.

Pour des renseignements sur la Commission intérimaire pour le redressement d'Haïti (CIRH), prière visiter le site web de la Commission, à l'adresse : http://www.cirh.ht/.